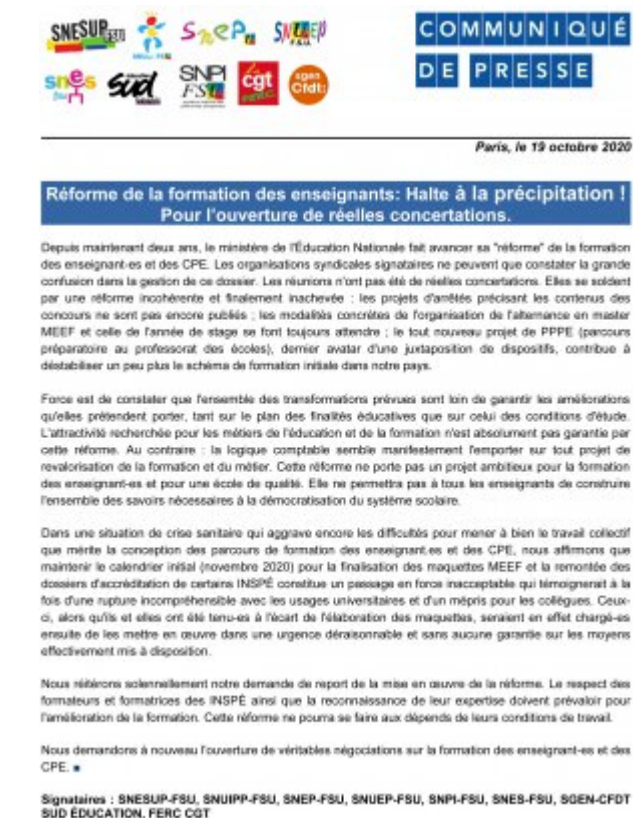




Communiqué unitaire - Réforme de la formation des enseignant·es : halte à la précipitation ! Pour l'ouverture de réelles concertations

lundi 19 octobre 2020, par [Bariaud](#)



Depuis maintenant deux ans, le ministère de l'Éducation Nationale fait avancer sa "réforme" de la formation des enseignant·es et des CPE. Les organisations syndicales signataires ne peuvent que constater la grande confusion dans la gestion de ce dossier. Les réunions n'ont pas été de réelles concertations. Elles se soldent par une réforme incohérente et finalement inachevée : les projets d'arrêtés précisant les contenus des concours ne sont pas encore publiés ; les modalités concrètes de l'organisation de l'alternance en master MEEF et celle de l'année de stage se font toujours attendre ; le tout nouveau projet de PPPE (parcours préparatoire au professorat des écoles), dernier avatar d'une juxtaposition de dispositifs, contribue à

déstabiliser un peu plus le schéma de formation initiale dans notre pays.

Force est de constater que l'ensemble des transformations prévues sont loin de garantir les améliorations qu'elles prétendent porter, tant sur le plan des finalités éducatives que sur celui des conditions d'étude. L'attractivité recherchée pour les métiers de l'éducation et de la formation n'est absolument pas garantie par cette réforme. Au contraire : la logique comptable semble manifestement l'emporter sur tout projet de revalorisation de la formation et du métier. Cette réforme ne porte pas un projet ambitieux pour la formation des enseignant-es et pour une école de qualité. Elle ne permettra pas à tous les enseignant-es de construire l'ensemble des savoirs nécessaires à la démocratisation du système scolaire.

Dans une situation de crise sanitaire qui aggrave encore les difficultés pour mener à bien le travail collectif que mérite la conception des parcours de formation des enseignant.es et des CPE, nous affirmons que maintenir le calendrier initial (novembre 2020) pour la finalisation des maquettes MEEF et la remontée des dossiers d'accréditation de certains INSPÉ constitue un passage en force inacceptable qui témoignerait à la fois d'une rupture incompréhensible avec les usages universitaires et d'un mépris pour les collègues. Ceux-ci, alors qu'ils et elles ont été tenu-es à l'écart de l'élaboration des maquettes, seraient en effet chargé-es ensuite de les mettre en œuvre dans une urgence déraisonnable et sans aucune garantie sur les moyens effectivement mis à disposition.

Nous réitérons solennellement notre demande de report de la mise en œuvre de la réforme. Le respect des formateurs et formatrices des INSPÉ ainsi que la reconnaissance de leur expertise doivent prévaloir pour l'amélioration de la formation. Cette réforme ne pourra se faire aux dépens de leurs conditions de travail.

Nous demandons à nouveau l'ouverture de véritables négociations sur la formation des enseignant-es et des CPE.

Signataires : SNESUP-FSU, SNUIPP-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SNPI-FSU, SNES-FSU, SGEN-CFDT, SUD ÉDUCATION, FERC CGT